

Panorama

de l'Économie Sociale et Solidaire en région Centre-Val de Loire

Enquête sur le financement des entreprises de l'ESS

Édito

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'inscrit dans un contexte nouveau depuis le 31 juillet 2014 avec la publication d'une loi qui lui est dédiée. Cette loi constitue un signal fort de reconnaissance de l'ESS et de sa capacité à créer de l'emploi dans les territoires. Elle vise notamment à actualiser le périmètre de l'ESS, à sécuriser le financement de ses entreprises et à consolider le modèle économique des entreprises pour créer de l'emploi et répondre aux besoins sociaux.

Pourtant, malgré cette loi, les modèles économiques et les difficultés financières des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire demeurent relativement méconnus et l'absence de statistiques chiffrées régulières accentue cette méconnaissance.

Ainsi, pour mieux évaluer la situation économique et financière des acteurs de l'ESS, la CRESS Centre-Val de Loire, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et Centre Actif ont réalisé une enquête sur toute la région, avec l'appui du Centre de Ressources DLA Financement et du Conseil National des CRESS (CNCRES).

Les résultats de cette enquête permettent de :

- Partager une culture commune sur les ressources des entreprises de l'ESS pour mieux les connaître : quelles sont leurs ressources ? Comment évoluent leurs financements ces dernières années ? etc.
- Etablir une typologie des entreprises de l'ESS pour mieux comprendre leur diversité ;
- Fournir des besoins prioritaires en termes d'accompagnement et de financement : diversification des financements, accompagnement sur les difficultés de trésorerie, évolution de l'activité, etc.

Ce panorama livre les principales conclusions de l'enquête dont vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats sur le site de la CRESS Centre-Val de Loire. Nous remercions vivement les entreprises de l'ESS qui ont participé à cette enquête et qui ont rendu possible la publication de ces résultats.

Chiffres clés de l'enquête :

130
réponses exploitables

Le budget d'exploitation moyen des participant est de **580 000 euros** par structure

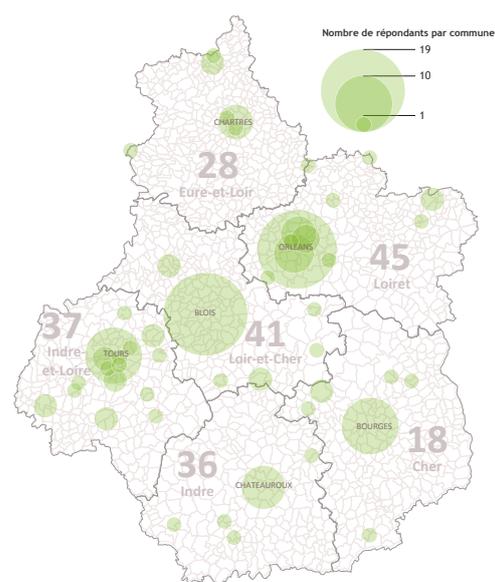
52 %
des structures ont des projets d'investissement dans les trois prochaines années

90 %
des répondants sont des associations et **6 %** des coopératives (répartition conforme à la réalité régionale)

La moyenne de leurs effectifs est de

10 ETP
(équivalents temps pleins) par structure

Origine des participants de l'enquête « Le financement des acteurs de l'ESS »



Réalisation : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire

Présentation de l'échantillon

Un questionnaire en ligne a été diffusé aux entreprises de l'ESS en région Centre-Val de Loire : 139 structures ont participé au questionnaire. Après retraitement et contrôle de la cohérence 130 réponses ont été conservées, soit 2 % des entreprises régionales de l'ESS (source : INSEE CLAP 31/12/2013). La taille de l'échantillon ne permettant pas de décrire avec précision la réalité de chacun des secteurs, les résultats doivent être pris avec les précautions nécessaires. L'échantillon de l'étude reflète cependant la réalité du poids des acteurs de l'ESS en région Centre-Val de Loire : 90 % des structures qui ont participé au questionnaire sont des associations et 6 % sont des coopératives. Le reste de l'échantillon est composé de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) sous statut commercial et d'une mutuelle. La répartition territoriale suit également la réalité de la répartition des acteurs par département.

Détail des ressources financières des entreprises de l'ESS

Les acteurs de l'ESS construisent leur budget à partir de plusieurs catégories de ressources : cotisations, subventionnement public et privé (dons et mécénat) ainsi que les ressources générées par l'activité. Le budget des structures de l'ESS qui ont participé à l'enquête est à 50 % d'origine publique et à 50 % d'origine privée. Cette répartition rejoint les analyses produites sur le monde associatif (qui représente ici 90 % de l'échantillon) sur l'origine de leurs ressources*.

→ Répartition des ressources des entreprises de l'ESS qui ont participé à l'enquête

	Ensemble des répondants
Financements publics	50 %
Dont commandes publiques	3 %
Dont aides à l'emploi	9 %
Dont subventions	38 %
Financements privés	50 %
Dont recettes d'activité	39 %
Dont dons et mécénat	3 %
Dont cotisations	8 %
Total	100 %

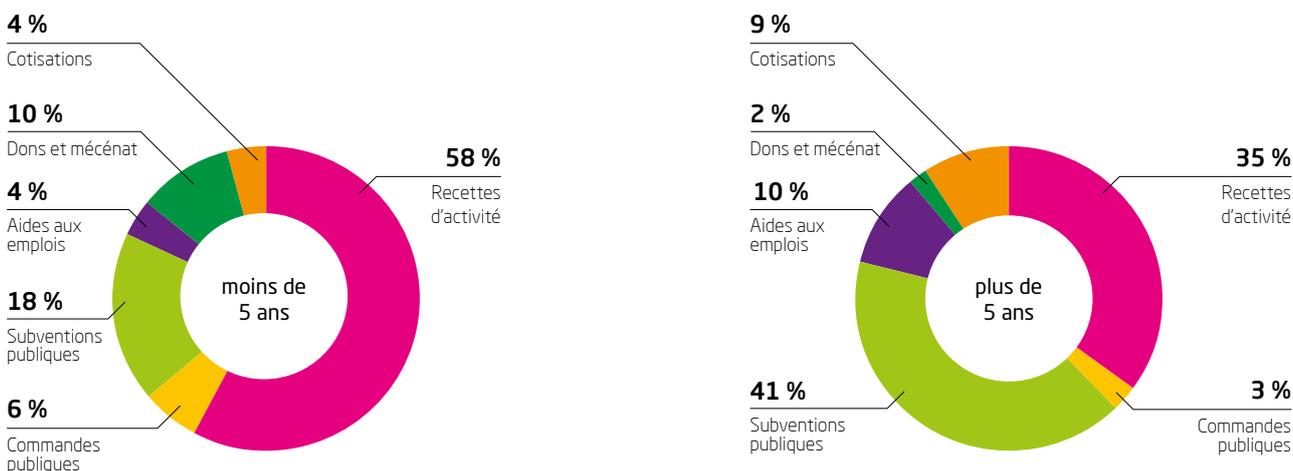
Source : enquête financement

La répartition des sources de financement varie fortement suivant la date de création, la taille de la structure, le secteur d'activité ou encore le statut juridique. Ainsi, les ressources des coopératives et des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) reposent majoritairement sur les ressources générées par l'activité, le secteur du sport se distingue par le poids élevé des subventions (41 % des ressources) et des cotisations (30 %).

ANALYSE DES RESSOURCES EN FONCTION DE L'ÂGE DES ENTREPRISES DE L'ESS

On constate que plus la date de création de la structure est récente, moins celle-ci a recours aux subventions et à la commande publique. Ainsi, pour les structures créées il y a moins de 5 ans, les recettes d'activités générées par la participation des usagers constituent une ressource plus importante : elles représentent 58 % du budget contre 35 % pour les structures de plus de 5 ans. La part des Dons et du Mécénat est également plus élevée pour les structures de moins de 5 ans, cela peut s'expliquer par une représentation du mécénat comme un soutien à la création ou à l'émergence de nouvelles initiatives. Inversement, les structures créées il y a plus de 5 ans se démarquent par une plus grande présence des subventions, des aides à l'emploi et des cotisations dans leurs budgets d'exploitation.

→ Répartition des ressources des structures de l'ESS en fonction de l'âge des structures



Source : enquête financement

*V.Tchernonog, « Les associations entre crise et mutations : les grandes évolutions, octobre 2013

Ressources privées : détails et tendances constatées

LES RECETTES D'ACTIVITÉS

La participation des bénéficiaires fait partie des modèles économiques des structures de l'ESS : 87 % des structures font ainsi appel aux usagers et pour 36% d'entre-elles les recettes d'activités représentent plus de la moitié de leur budget d'exploitation.

LES DONS ET LE MÉCÉNAT

29 % des structures ont bénéficié de dons ou mécénat au cours des deux derniers exercices. Néanmoins la valeur des fonds récoltés demeure marginale : seulement 4 % de l'échantillon total est en capacité de réunir plus de 10K€. La moyenne des dons et mécénat perçu est de 5 800 € et la médiane est de 2 191€.

LES COTISATIONS

Les cotisations représentent 8 % des ressources des structures qui ont participé au questionnaire ; cette moyenne recouvre des réalités très différentes, notamment entre les associations employeuses et non-employeuses où elle recouvre plus une dimension symbolique. En effet, pour les associations employeuses, ce volant de trésorerie n'est plus en adéquation avec les besoins générés par l'activité.

LE BÉNÉVOLAT

90 % des structures font appel à des bénévoles. En moyenne, 29 bénévoles participent activement à la réalisation des missions des structures et parmi eux, 9 sont des bénévoles dirigeants. Seulement 38 % de ces structures valorisent le bénévolat dans leur comptabilité.

Les modalités de conventionnement avec les partenaires publics : détails et tendances constatées

SUBVENTION ANNUELLE

Le financement par subvention annuelle est la modalité la plus fréquemment utilisée par les financeurs publics (selon 85 % des participants).

SUBVENTION PLURIANNUELLE/ SUBVENTION PAR LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)

Les CPO permettent aux structures d'avoir une visibilité à moyen terme sur le partenariat engagé avec l'État ou la collectivité. Elles peuvent être un indicateur de l'ancrage de l'ESS dans les politiques publiques et un révélateur des

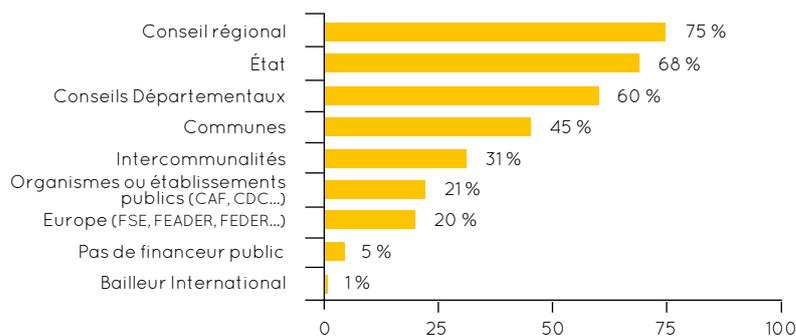
choix de contractualisation des pouvoirs publics. Parmi les structures qui ont participé à l'enquête, 42 % bénéficient d'une CPO.

LA COMMANDE PUBLIQUE

38 % des structures ont déjà répondu à un marché public et 20 % ont remporté une commande publique. Ces contrats ont prioritairement été signés avec les intercommunalités (23%), les départements (20 %), la Région (18%) et les communes (16%).

→ Les principaux financeurs publics des acteurs de l'ESS (Plusieurs réponses possibles)

Le Conseil Régional et l'Etat sont les principaux financeurs publics des acteurs de l'ESS avec respectivement 75 % et 68 % des participants qui déclarent bénéficier de leur soutien. Les Conseils Départementaux sont les troisièmes financeurs de l'ESS (60 %).

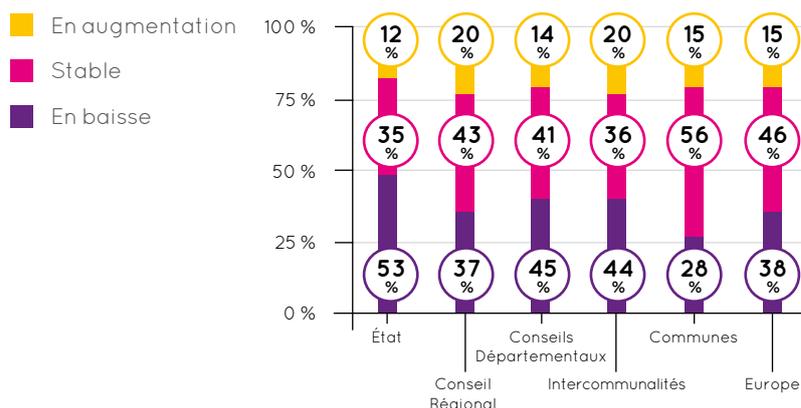


Source : enquête financement

→ Evolution des financements publics des entreprises de l'ESS entre 2012 et 2013

73 % des participants indiquent qu'au moins un de leur financeur a baissé sa contribution de façon significative entre les deux derniers exercices. Les baisses les plus fréquentes concernent l'État, les Conseils Départementaux ou encore les intercommunalités.

Le Conseil Régional, les communes ou encore les fonds européens ont majoritairement maintenu ou augmenté leur participation.



Source : enquête financement

Relation avec les banques et gestion financière de l'entreprise

Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 23 % des répondants ont traversé une situation bancaire difficile (atteinte des limites d'autorisation de crédits, appels réguliers de la banque avant d'accepter de payer une opération, etc.). Ils sont 58 % à entretenir des relations de qualité avec leur banque, la qualifiant d'« attentive à vos besoins », 18 % n'entretiennent pas de relations particulières, 12 % trouvent que les réponses sont trop standardisées et 9 % estiment que les réponses sont marquées par un manque de connaissances de leurs spécificités. On pourra également relever que 62% des structures sont clientes dans une banque mutualiste, coopérative.

Le recours aux services bancaires évolue en fonction de la taille de la structure :

- Près de la moitié des petites structures (avec un budget d'exploitation de moins de 150K€) n'utilisent aucun produit bancaire. Il est possible d'émettre l'hypothèse d'une inégalité d'accès aux emprunts, notamment pour les plus petites structures ainsi que des freins culturels des dirigeants sur le recours au prêt.
- Le recours à l'emprunt n'est pas privilégié par les petites structures en cas d'investissement
- Les crédits à long terme ne sont accessibles que pour les structures de taille plus importante (avec un budget d'exploitation de plus de 500K€). D'une façon générale, ces structures bénéficient d'une relation de qualité avec leur banquier et peuvent accéder plus fréquemment aux emprunts moyen et long terme.
- Les placements financiers sont utilisés par toutes les catégories de structures.

LES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

Les difficultés liées à la trésorerie font partie des problématiques identifiées par les structures dans le cadre de l'enquête : 39 % déclarent avoir rencontré des problèmes de trésorerie au cours des 12 derniers mois dont 10 % sont des structures exerçant dans le secteur de l'accompagnement à l'emploi. Ces difficultés sont plus importantes pour les structures de plus de 10 salariés, 45 % d'entre-elles ont connu des difficultés de trésorerie au cours des 12 derniers mois.

La trésorerie est le solde entre les ressources et les besoins de financement. Il y a un besoin de trésorerie lorsque ce solde est négatif. Pour résoudre ces difficultés les structures interviennent d'abord sur le cycle d'exploitation : retard sur le paiement des factures (19 % des participants), découvert à la banque (19 %), relance des créanciers (17 %).

L'enquête ne permet cependant pas d'identifier l'origine de ces difficultés, qui peut être variée : délais d'encaissements de factures dues à la commercialisation des biens et services ; délais de versement d'avance, d'acompte ou de solde de subvention, défaut de paiement de clients, besoin en fond de roulement insuffisant ou sous-estimé, délais de facturation des clients, paiement de fournisseurs, etc.

LES OUTILS DE GESTION UTILISÉS PAR LES ACTEURS DE L'ESS

La quasi-totalité des structures de l'ESS utilise a minima un budget prévisionnel comme outil de gestion (97 % des participants). En termes de suivi financier, 62 % formalisent un prévisionnel de trésorerie et 54 % disposent d'un tableau de bord de l'activité. La moitié des structures est dotée d'une comptabilité analytique, cette part varie fortement en fonction de la taille des entreprises.

→ Outils de gestion utilisés par les structures de l'ESS

	Ensemble des répondants (plusieurs réponses possibles par structures)
Budget prévisionnel	97 %
Comptabilité d'engagement (avec bilan)	56 %
Comptabilité analytique	51 %
Prévisionnel de trésorerie	62 %
Tableau de bord de l'activité	54 %
Aucun de ces outils	2 %
TOTAL	100 %

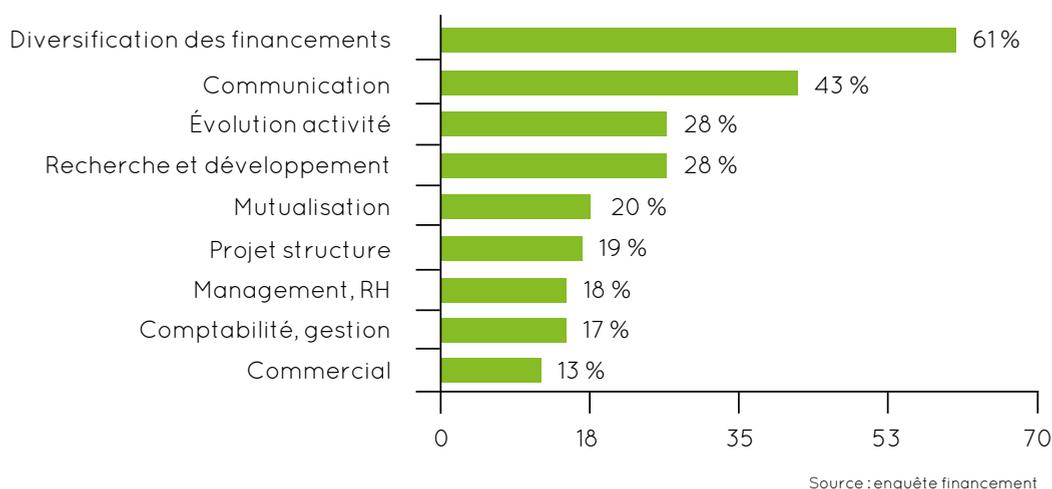
Quels besoins d'accompagnement pour les acteurs de l'ESS ?

Parmi les principales difficultés, on relève que la problématique du financement de l'activité de la structure occupe une place importante avec en premier lieu la diminution des subventions, identifiée par 67 % des participants (plusieurs réponses étaient possibles), la trésorerie insuffisante (35 %) ou encore la difficulté à maintenir et/ou développer le chiffre d'affaires (26 %). Les problématiques liées au développement de l'activité de la structure sont également présentes avec la question du temps administratif (48 %), du recrutement et du maintien de bénévoles (32 %) ou encore du lien entre performance et utilité sociale (21 %).

Pour répondre à ces difficultés, les participants ciblent leurs besoins d'accompagnement autour des thématiques suivantes : diversification des financements (pour 62 % de l'ensemble des participants), la communication (43 %) ou encore les besoins liés à l'accompagnement de l'évolution de l'activité (28 %).

Pour 68 % des structures, les réseaux et fédérations sont les premiers interlocuteurs vers qui les dirigeants se tournent pour trouver des réponses à leurs questions. En seconde intention, l'enquête montre les liens de proximité des dirigeants de l'ESS avec les pouvoirs publics (51 %), les DLA (36 %) ou encore les experts comptables (34 %).

→ Les besoins d'accompagnement exprimés par les structures de l'ESS



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT À COURT TERME

En dépit du dynamisme global du secteur (notamment en termes d'emploi), de nombreuses structures restent fragiles, 65 % des participants se déclarent ainsi inquiets sur l'évolution du financement de leur structure. Les raisons portent essentiellement sur la baisse ou l'instabilité des fonds publics ou encore la difficulté à rentrer dans les critères demandés par les partenaires publics.

Malgré ces inquiétudes, 52 % ont des projets d'investissement pour les trois prochaines années. Ces projets portent essentiellement sur des montants entre 8000 € et 40000 € (32 % des projets) ou de moins de 8000 € (25 %). Pour financer ces projets, les dirigeants déclarent vouloir avoir recours à des subventions d'investissement (47 %), à leurs ressources propres (46 %), ou encore au Mécénat et Fondations (29 %). Le prêt n'est envisagé que par 23 % des structures. Or, pour mettre en œuvre un nouveau projet, consolider l'existant ou renouveler un matériel, les dirigeants de l'ESS ont besoin de ressources à long terme. Un investissement mal financé peut déstabiliser l'assise financière de la structure et, à terme, remettre en cause sa pérennité et il est, dans ce cas présent, conseillé de recourir à l'emprunt bancaire pour ne pas dégrader sa trésorerie.

Au regard des résultats de l'étude, il apparaît nécessaire de poursuivre des travaux sur la consolidation des modèles économiques des acteurs de l'ESS. Pour cela, un travail d'analyse doit être mis en place afin de dépasser le stade de l'observation pour produire un suivi régulier des données et de l'état de santé économique des acteurs de l'ESS. Ce suivi doit pouvoir mettre en lumière l'évolution des différentes ressources régionales (privées et publiques) et leurs impacts sur la dynamique de création et de développement des entreprises de l'ESS.

Il est également nécessaire de pérenniser les financements (aides aux postes, etc.) et les dispositifs d'accompagnement existants accessibles pour les acteurs de l'ESS et de travailler au développement d'outils financiers plus « patients » qui conviennent mieux aux modèles socio-économiques des acteurs de l'ESS dont l'objet est avant tout de répondre à un besoin social.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête s'est déroulée de Novembre 2014 à la fin du mois de Mars 2015. Cette enquête reposait sur la base d'un questionnaire adressé par voie électronique. Les répondants étaient invités à renseigner des questions portant sur les indicateurs suivants : profil de la structure, ressources humaines, matérielles et financières, fiscalité, relation avec les partenaires, état des besoins de financement et perception de l'évolution du financement. Les réponses ont été traitées de manière anonyme.

L'enquête a également été menée en Limousin, Nord-Pas de Calais, Rhône-Alpes en 2013 et en PACA, Bourgogne, Centre-Val de Loire, Auvergne et Languedoc-Roussillon pour 2014 et 2015. L'objectif était de toucher 2 % des entreprises de l'ESS dans chacune de ces régions. Ainsi, la conduite de l'enquête sur ces territoires a permis de tester la démarche et de valider une cohérence des résultats.

Le protocole d'étude et le questionnaire ont été co-définis par l'équipe du Centre de ressources DLA Financement et du Conseil National des CRESS (CNCRES), notamment dans le groupe de travail « observatoire ». Le questionnaire a également été validé dans le cadre du Comité de suivi de la région Centre-Val de Loire (CRESS, Centre Actif, Le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire, Conseil Régional, Direccte, SGAR, Caisse des Dépôts et Consignations, représentant de banques de l'ESS...). Cette animation régionale de l'étude a permis de préparer l'arrivée de l'enquête dans les territoires afin de constituer un échantillon représentatif par département ainsi que par statut et par secteur d'activité.

Périmètre de l'ESS

Le périmètre de l'ESS est ici entendu au sens de la définition inscrite dans la Loi du 31 juillet 2014. Les entreprises commerciales, ayant un agrément dans l'insertion par l'activité économique, qui ont participé à l'enquête sont présentes dans les résultats.

L'ESS désigne un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine qui réunit associations, coopératives, mutuelles, fondations ainsi que des sociétés commerciales qui intègrent dans leurs statuts les principes de l'ESS : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; une gouvernance démocratique ; une lucrativité limitée.

Le réseau des Observatoires de l'économie sociale et solidaire

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Centre-Val de Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisations des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) Centre-Val de Loire

L'Observatoire Régional est un outil d'aide à la décision et d'appui au développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. Ses productions servent de support à l'action publique et privée pour l'analyse et le soutien des acteurs régionaux de l'ESS. L'ORESS Centre -Val de Loire peut mettre à disposition ses compétences sur l'Economie Sociale et Solidaire : analyse par secteur, par territoire, par famille de l'ESS, etc.

Contactez-nous pour plus d'informations : observatoire@cresscentre.org

En partenariat avec :



Rédaction : A. Barot (CRESS Centre), A. Charanton (France Active) ;

Graphisme : 13 ;

Comité de suivi de l'étude :

J. Baron (SGAR), D. Benassy (Le Mouvement associatif), S. Besson (Le Mouvement associatif), J.L. Desnoues (Le Mouvement associatif), B. Duriez (Caisse d'Épargne), C. Dumas (CRESS), G. Favie (Conseil Régional du Centre-Val de Loire), P. Gueneau (Fédération des Entreprises d'Insertion), F. Komara (Caisse des Dépôts), J.L. Martin et S. Thomas (DIRECCTE), C. Malige (DRJSCS), E. Menin (Centre Actif), G. Payet (Le Mouvement Associatif), S. Nérault (URSCOP), H. Renaud (Crédit Coopératif), S. Retailleau (CROS), et D. Sacher (CRESS).



Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais cedex
Tél. 02 38 68 18 90 / Fax. 02 38 43 05 77
Courriel : observatoire@cresscentre.org

www.cresscentre.org

